

Candidat UMP dans la 2ème circonscription de la Meuse

Signe distinctif:

- Décidons ensemble d'enfouir nos déchets radioactifs



La position de Bertrand Pancher, qui se présente comme "le parlementaire français le plus engagé pour la promotion du développement durable dans notre pays "est particulièrement ambiguë.

Certes, cet élu, chantre de la Responsabilité Sociale des Entreprises, mène une politique locale de soutien aux énergies renouvelables. Il reconnaît volontiers l'absence de consultation des Français en matière depolitique énergétique, ainsi que l'existence d'un lobby nucléaire, et a lui-même appelé à la tenue d'un débat public.

Il est également fondateur de l'association « Décider Ensemble » , qui a pour but de promouvoir « la concertation entre les décideurs et les citoyens ».

Mais c'est une conception bien particulière de la démocratie que défend Bertrand Pancher, député d'un département destiné à accueillir un site d'enfouissement de déchets hautement radioactifs autour du village de Bure. Il semble que pour lui, le débat ne consiste pas à confronter clairement les arguments, quitte à abandonner un projet s'il est refusé par le public... mais plutôt à discuter d'un sujet déjà décidé afin d'en améliorer l'acceptabilité sociale.

Ainsi, dans sa Lettre aux Meusiens de décembre 2011, se félicite-t-il des sondages sur la perception du site de Bure par la population. "Ces chiffres ont évolué grâce au dialogue et à la compréhension des enjeux, d'où l'intérêt d'organiser un débat public à partir de 2013 sur cette question. Il est indispensable que l'ensemble des Meusiens s'approprient cette question."

Bertrand Pancher semble ignorer l'existence d'une opposition pourtant bien réelle : plus de 45 000 Meusiens et Haut-Marnais, opposés à l'enfouissement des déchets et conscients des risques, ont signé une pétition pour obtenir un référendum local. Ils attendent toujours une réponse...

Mais pour le député chantre de la démocratie participative, pas question de remettre en question ce projet, « une chance pour le développement économique du département ». Il faut dire que les subventions sont généreuses : Bar-le-Duc dont il fut maire de 1995 à 2001 puis maire adjoint jusqu'en 2008, percoit chaque année des centaines de milliers d'euros de la part du Groupement d'intérêt public [1] pour la construction d'une gare multimodale et l'organisation du festival Renaissance.

[1]Les GIP "Objectif Meuse"et "Haute-Marne" sont deux organismes publics destinées à "accompagner financièrement" l'implantation d'un site de stockage de déchets hautement radioactifs à Bure. Autrement dit, ces structures achètent l'"acceptabilité sociale" du projet en arrosant les communes et les départements de subventions, qui s'élèvent actuellement à 30 millions d'euros par GIP et par an.

> Il se présente aux élections législatives Voterez-vous pour les soutiens du lobby nucléaire?

plus d'informations sur www.sortirdunucleaire.org/legislatives